ASCEET 17
couleur passion

Association sportive,
culturelle et d'entraide
de l'Équipement
et des Territoires
de la Charente-Maritime

PONTON DE PÊCHE AU CARRELET

de l'île Madame

FONCTIONNEMENT DE L'ACTIVITÉ

Usage de l'activité

Comme l'ensemble des activités proposées par l'Asceet 17, cette activité est réservée à l'usage des adhérents de l'association.
L'adhérent doit obligatoirement être présent pendant l'occupation et peut être accompagné de sa famille ou d'amis.

Présentation

L'activité « *ponton de pêche au carrelet* » est l'occasion de découvrir un loisir hors du commun et typiquement charentais, situé sur la 4e île de notre département, bien souvent méconnue !
Elle intéresse à la fois les adhérents actifs ou retraités qui désirent passer une bonne journée, dans un lieu paisible, en famille ou entre copains, où pêche et bronzing, mer et soleil, sont au rendez-vous.
Chaque année, elle permet à une soixantaine d'ascéistes d'y effectuer une ou plusieurs journées de pêche, de jour ou de nuit, au cours d'une centaine de marées d'occupation.

Historique

De part sa situation et de l'attraction qui en découle, cette activité est ouverte aux adhérents de l'Asceet 17 depuis mai 1994. Malheureusement détruit lors de la tempête du 7 février 1996, le courage et la volonté d'une vingtaine d'adhérents ont permis de reconstruire un nouveau ponton.
Après deux années de travail intensif, l'activité revit pleinement depuis fin 1997. La conception et la robustesse de l'installation lui ont permis de résister à l'ouragan du 27 décembre 1999, malgré la montée des eaux à l'intérieur du ponton et des vents avoisinants les 200 km/h. Seuls 3 pontons sur les 26 de l'île Madame ont en effet résisté à cette tempête du siècle.
Lors de la tempête Xynthia du 28 février 2010, le ponton a de nouveau résisté au raz-de-marée qui a recouvert en partie l'île Madame, détruit de nombreux pontons de la côte ouest et endommagé très sérieusement les falaises du sentier du littoral entourant la crique où se situe notre installation.

Situation et accès

Le ponton se situe sur l'île Madame, accessible uniquement à marée basse, par le passage d'un kilomètre de la Passe-aux-Bœufs, au départ du village de Port-des-Barques, à l'embouchure de la Charente.
Une fois arrivé sur l'île en voiture, il convient de se rendre à son extrémité pour stationner sur le parking de la « Passe-aux-Filles ». Il ne vous reste plus que 250 mètres à effectuer à pied, par la côte ou le sentier du littoral.
Tout de bleu vêtu, le ponton est situé dans une petite crique sauvage, à l'abri des vents d'ouest dominants, avec une petite plage à marée basse.

Équipement et pêche

Le ponton est équipé d'une plate-forme de 36 m², munie d'une terrasse de 10 m², d'une cabane de 20 m² et de deux carrelets de 25 m² chacun, qui, remontés à l'aide de treuils, permettent de pêcher mulets, anguilles, soles, plies, sardines, éperlans, et parfois des congres.
À la saison des crevettes, en septembre et octobre, une batterie d'une dizaine de balances complète le matériel de pêche mis à disposition.
Pouvant accueillir sans difficulté 6 personnes, pour des raisons d'usage, de responsabilité et de sécurité, l'accès est limité à 8 personnes maximum. La cabane est équipée d'un salon de jardin PVC, de 2 matelas mousse de 90 pour les pêcheurs de nuit, d'un lavabo avec récupération de l'eau de pluie, d'un coin WC et de l'appareillage utile à la pêche (épuisettes, bacs à poisson).

Période d'ouverture à la pêche

La période d'ouverture à l'occupation est en général de début juin à mi octobre, selon les travaux à réaliser en début de saison et selon les conditions météorologiques de fin de saison.

Réservations

Après avoir consulté un horaire des marées et repéré la marée qui vous intéresse, vous devez prendre contact avec le responsable de l'activité, Didier Hardy, qui gère le planning de réservation ouvert chaque année à partir du 15 mars.
Afin de pouvoir accueillir le maximum de demandeurs, il n'est possible de réserver qu'une date à la fois, pour une ou deux marées consécutives.
Lors de leur première inscription, un dépliant / mode d'emploi est transmis aux novices en même temps que leur fiche d'attribution comportant les horaires et code du cadenas d'accès.

Horaires

La réservation d'une marée se fait de l'horaire de marée basse à l'horaire de marée basse suivant, enchaînant ainsi la succession des occupants.
L'arrivée sur place peut se faire jusqu'à 2 h après l'heure de marée basse, la mer arrivant au pied du ponton à ce moment-là. Après la marée haute, il vous sera possible de quitter le ponton en moyenne 3 h à 3 h 30 après l'heure de marée haute.

Exemple : pour une heure donnée de basse mer à 8 h 28 et une haute mer à 15 h 03, l'arrivée au ponton doit se faire entre 8 h 28 et 10 h 28. Il sera possible d'en repartir vers 18 h, 18 h 30.

Attention : le ponton ne disposant pas de passerelle, il n'est pas possible de quitter les lieux pendant la marée. De toutes façons, vous seriez bloqués sur l'île, la Passe-aux-Bœufs étant recouverte !

Entretien

Au fil du temps, des marées et de l'humeur de la météo, le ponton et ses équipements nécessitent un entretien suivi et régulier.
Chaque année, selon l'importance des travaux à réaliser, une ou des journées d'intervention sont programmées au printemps, avant l'ouverture de la saison. Les adhérents volontaires désirant participer à ceux-ci, sont les bienvenus, car grâce à eux, l'activité permet de subsister.

Tarif

- participation aux frais d'entretien : 12 € la marée
- caution : 80 €, restituée en fin de saison

Responsable de l'activité et réservations

Didier Hardy
DDTM 17 – ASCEET 17 – SATOL - antenne de Rochefort
BP 90127
17306 Rochefort Cedex

tél. 05 46 82 28 03, fax. 05 46 88 41 01

mél. : didier.hardy@charente-maritime.gouv.fr